

Brigitte Lemérier

Fonction de la *Plus-Une* personne dans le cartel ¹

Si dans l'École chacun peut travailler comme ça lui convient, seul, en couple, avec quelques autres, qu'est-ce qui fait la particularité du travail en cartel, du fonctionnement du cartel ? À quelle nécessité vient répondre le cartel ?

Fonction du cartel et de la plus-une personne en 1964

La structure de cartel apparaît dès l'*Acte de fondation* par Jacques Lacan de l'École freudienne de Paris en 1964 :

"Pour l'exécution du travail, nous adopterons le principe d'une élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d'eux (nous avons un nom pour désigner ces groupes) se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun.

Après un certain temps de fonctionnement, les éléments d'un groupe se verront proposer de permuter dans un autre.

La charge de direction ne constituera pas une chefferie dont le service rendu se capitaliserait pour l'accès à un grade supérieur, et nul n'aura à se tenir pour rétrogradé de rentrer dans le rang d'un travail de base." ²

Le cartel est donc une invention historiquement liée à la question de l'École comme lieu de formation et de transmission, mais aussi de l'École "au sens où dans les temps antiques il voulait dire certains lieux de refuge, voir bases d'opération contre ce qui déjà pouvait s'appeler malaise dans la civilisation" ³, et plus particulièrement contre le malaise de la psychanalyse.

Si I+I+I+I...ne fait pas simplement un tas d'uns, mais fait un collectif, cela implique qu'y a été réalisée une fonction, celle

¹ Ce travail vient entre autres répondre à une question qui m'a été posée : pourquoi un cartel ne pourrait-il pas prendre Freud ou Lacan comme plus-un ?

² Jacques Lacan, *Acte de fondation* du 21 juin 1964.

³ *Idem*, "Préambule".

de "l'un en plus", qui représente le collectif en tant que tel, le point par rapport auquel I+I+I+I... font "Un" collectif, le point par rapport auquel un quelconque peut s'identifier comme appartenant ou non à ce collectif-là. "L'un en plus", c'est ce qui noue les 1+1+1... en un collectif, c'est ce qui supporte l'identification de ce collectif lui-même.

À partir de l'analyse des foules conventionnelles que sont l'Église et l'armée¹, Freud montre qu'ordinairement les groupes se constituent sur un idéal commun : un même objet est mis en place d'Idéal du Moi par chacun des membres du collectif, Idéal du Moi qui constitue le point à partir duquel se règlent pour chacun les identifications moiïques et les rapports du moi avec le monde.

Ce même objet mis par chacun en place d'Idéal du Moi, c'est le leader du groupe, mais aussi bien nous dit Freud, une abstraction (la démocratie, la patrie, le peuple...) ou un chef invisible (le Christ, Marx, Freud ...).

Lacan dans son analyse de la situation de la psychanalyse en 1956² interprète le malaise de la communauté analytique comme déterminé par la structure sur laquelle cette communauté repose, structure d'Église dont la fonction du plus-un idéal est occupée en 1956 par Freud, c'est-à-dire, très précisément, par "la voix d'un mort". Cela fait malaise parce qu'un groupe qui repose sur l'identification à l'idéal a même structure que l'hypnose qui est fermeture de l'inconscient. Autrement dit, la communauté analytique en 1956 dément, par son fonctionnement, la découverte freudienne et ce qui est l'enjeu de la pratique de la cure analytique.

Lacan, donc, lorsqu'il fonde L'École freudienne de Paris – fondation qui le situe d'emblée à cette place d'idéal –, pose le cartel comme ce qui peut subvertir le groupe constitué autour de sa personne : l'École comme communauté de travail doit subvertir le groupe des élèves de Lacan.

Avec l'invention du cartel, le plus-un de l'École comme communauté de travail, Lacan le propose comme multiple, quelconque (les quatre à six peuvent choisir qui ils veulent comme

¹ S. Freud, "Psychologie collective et analyse du moi" In *Essais de psychanalyse*.

² J. Lacan, Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956, *Écrits*.

plus-un, il n'y a pas de liste officielle, le plus-un n'est pas imposé par le pouvoir central pour surveiller et contrôler le travail des cartels¹), contingent, ponctuel, tourbillonnant. Les cartels qui en résultent sont eux-mêmes quelconques, multiples, contingents, ponctuels, tourbillonnants. En cela, un cartel-tout-seul, ou un cartel-à-vie n'a pas de sens : les cartels en tant que multiples et tourbillonnants sont une tentative de constituer, de tisser des liens de travail entre les membres de la communauté analytique, liens qui ne seraient pas médiatiser par le ou les "chefs".

De 1964 à 1975, la structure de cartel et le fonctionnement effectif des cartels ne sont pas interrogés à l'EFPP. Je peux dire d'expérience que dans cette période, n'importe quel groupe de travail se désignait comme "cartel". Pourquoi est-ce qu'en 1975 Lacan met la question du cartel à l'ordre du jour ? Je fais l'hypothèse qu'à partir de 1975, le nœud borroméen permet de reprendre la question de la structure du cartel et de la fonction de la plus-une personne.

Structure des cartels et fonction de la plus-une personne à partir de 1975

En Avril 1975, deux journées sont consacrées aux cartels à L'École freudienne de Paris. Il y sera question des travaux théoriques effectués en cartels (sur le rêve, le transfert, la pulsion, la psychose, l'éthique...), mais aussi et surtout du fonctionnement des cartels et plus précisément de la fonction de la "plus-une personne". Lacan en effet interroge les participants sur leur fonctionnement en cartel et sur ce qui y a fait fonction de plus-un. En réponse à ce qui s'en dit – que le plus-un, c'est "celui qui est absent ce jour-là"², que c'est la clinique, que c'est le texte ou

¹ Il semble qu'actuellement l'École de la Cause freudienne ait constitué une liste officielle de plus-uns, qui doivent régulièrement rendre compte du travail des cartels qu'ils ont en charge et reçoivent des directives des instances dirigeantes. Cela me semble une perversion de la structure de cartel.

² Pour toutes les citations d'interventions au cours de ces deux journées, Cf. *Lettres de l'École freudienne n° 18, Journées des Cartels, avril 1975*. Bulletin intérieur de l'École freudienne de Paris, paru en avril 1976.

séminaire objet du travail du cartel, que c'est Freud ou Lacan –, Lacan remarque que "l'École n'a peut-être pas encore commencé à fonctionner", ou qu' "il n'y a aucune espèce de véritable réalisation du cartel" à l'École freudienne de Paris.

En effet, à partir du moment où un collectif se constitue, rappelle Lacan, la fonction du plus-un est toujours réalisée mais généralement méconnue : les gens travaillent ensemble sans véritablement s'interroger sur ce sur quoi repose cet ensemble, c'est-à-dire sans se demander sur quel point du groupe s'est opérée l'identification qui a fait cet "ensemble", le groupe s'étant généralement constitué à partir de l'idéal représenté par l'École ou par Lacan lui-même (ce qui a pour effet une stérilisation du travail qui a alors pour but méconnu, non pas de contribuer à la psychanalyse, mais de gagner ou garder l'amour, la reconnaissance de l'École ou de Lacan¹). Lacan précise que s'il a individualisé la fonction de la plus-une personne dans le cartel, c'est justement pour que les analystes y portent leur attention : "il me paraît difficile que des analystes ne se demandent pas ce que veut dire analytiquement leur travail en tant que c'est un travail en commun" ; "Il est toujours présent, ce plus-un, sous des formes quelconques qui peuvent être tout-à-fait incarnée, le cas du leader est manifeste, mais des psychanalystes pourraient s'apercevoir que dans un groupe, il y a toujours un plus-un et régler leur attention là-dessus."

Sur quoi pourrait reposer un collectif pour que le travail qui s'y fait relève véritablement de la psychanalyse ? Quelle fonction de la plus-une personne permettrait que le cartel soit véritablement un collectif de travail de type analytique ? Quelle structure collective permettrait de donner un style analytique au réunion de travail ? Tel est le fil des questions posées par Lacan au cours de ces deux journées.

La communauté des mathématiciens et la communauté analytique

Lacan va en particulier interroger la communauté des mathématiciens et proposer une hypothèse sur la question de la

¹ Freud, après Le Bon et Sighele, note l'inhibition collective du fonctionnement intellectuel au profit de l'affectivité dans les collectifs identifiés à partir de l'idéal.

plus-une personne : pour les mathématiciens, c'est la Mathématique qui fait fonction de la plus-une personne. La Mathématique peut occuper cette fonction structurale parce que l'objet mathématique n'a pas d'autre consistance que de l'écriture mathématique, la mathématique n'est pas ailleurs que dans les mathésis, c'est en cela qu'elle est intégralement transmissible. En tant que telle, la Mathématique constitue "la substance pensante", "la substance commune des pensées des mathématiciens". Avec cette formulation, Lacan indique une autre dimension du plus-un et du collectif qui en résulte, non plus déterminé par un idéal commun mais par une substance commune.

Mais, dit Lacan, si la mathématique peut fonctionner comme la plus-une personne constituant la communauté des mathématiciens, "ce n'est pas du tout la même chose pour l'analyse, parce que l'analyse est à créer".

Est-elle à créer comme écriture faisant la substance commune des cogitations des psychanalystes ? Nous savons que la question des mathèmes dans la psychanalyse a beaucoup préoccupé Lacan. Mais il me semble que sur ce point, il tranche en 1975 (c'est sans doute la raison qui l'amène à reprendre la question des cartels en 1975). Dans la séance du séminaire du 8 avril 1975, contemporaine donc de ces journées, il dit que le nœud borroméen est, comme écriture, une mathésis manquée : "la difficulté effective qu'il y a à cogiter sur le nœud borroméen, la facilité par contre qu'il y a à le faire sur la sphère et la croix, font de ce nœud comme l'exemple d'une mathésis manquée, manquée d'un poil, inexplicablement, jamais familière en tout cas. Pourquoi ne pas voir dans l'aversion que cela manifeste la trace du refoulement premier lui-même ?"

L'écriture borroméenne est une mathésis manquée, elle ne peut pas comme écriture être la substance commune des pensées des analystes car elle fait aversion pour la pensée, et en cela nous met sur la trace du réel en jeu dans la psychanalyse, sur la trace de ce en quoi il y a de l'intransmissible dans la psychanalyse. Si tout analyste peut se former comme analyste au maniement du nœud afin de "reconnaître un nœud borroméen dans le noir", l'écriture borroméenne reste "jamais familière en tout cas". Lacan reprendra ce point en 1978 : le maniement de la cure est intransmissible,

chaque analyste doit réinventer la manière particulière, sinthomatique d'opérer dans la cure.

La psychanalyse ne peut pas fonctionner comme la plus-une personne de la communauté analytique, elle n'est pas la substance pensante de la communauté. C'est précisément ce qui ramène au premier plan la question des cartels et du plus-un. Qu'est-ce qui pourrait fonctionner comme plus-un tel que les cartels seraient effectivement des collectifs de travail de style analytique ? Au cours de ces journées d'Avril, Lacan ne reprend pas la fonction de direction du plus-un du cartel avancée en 1964, mais accentue la fonction du plus-un comme opérant un nouage de type borroméen des membres du cartel : le plus-un aurait à opérer un nouage des quatre à six personnes tel que dès lors "chacun s'imagine être responsable du groupe...il ne l'imagine pas à tort, en plus, puisqu'en fait, ce qui fait nœud borroméen est soumis à cette condition que chacun soit effectivement, et pas simplement imaginativement, ce qui tient tout le groupe". Lacan donc, en 1975 subordonne le cartel à la structure borroméenne. À quel point du groupe, représenté par le plus-un, doit se faire l'identification pour que nous ayons effectivement un cartel, pour que chaque membre soit ce qui noue réellement tous les autres ?

Porter son nom

Il me semble que Lacan avance une réponse dans la longue intervention par laquelle il clôt ces journées d'Avril. Il part de la question suivante : pourquoi le nombre des membres d'un cartel est-il si précisément limité à au moins trois, au plus cinq, plus-une personne ? Trois, c'est le groupe minimal, mais pourquoi pas plus de cinq, ce qui porte à six le nombre maximum des membres d'un cartel ? En réponse à cette question, Lacan évoque les communautés religieuses qui, quant à elles, répugnent à fixer une limite supérieure au nombre de leurs adhérents : "L'anonymat qui préside à la communauté religieuse est quelque chose qui doit déjà vous faire pressentir que dans ce petit nombre, il y a un lien avec le fait que chacun porte dans ce petit groupe son nom". L'anonymat, en effet, préside généralement aux collectifs qui se fondent sur une identification à l'idéal. Structuralement, les individus y sont uniformisés – Freud le montre très précisément –, ils sont

anonymes ; si l'un d'eux manque, cela ne menace pas l'existence du groupe ni n'en change radicalement le fonctionnement car chacun y est remplaçable (c'est la raison pour laquelle, on peut en sacrifier un certain nombre tant que la relève est assurée). Les éléments de ces groupes sont anonymes, de structure, parce que le seul qui peut manquer à sa place, le seul qui soit réellement individualisé, le seul dont la disparition dissout le groupe (Freud évoque en particulier les phénomènes de panique), c'est ce qui y fait fonction de plus-un.

C'est donc pour des raisons de structure, nous dit Lacan, que dans un cartel le nombre est strictement limité, car il n'y a véritablement cartel que dans la mesure où chacun des membres y porte son nom. Cela implique que dans un cartel, chacun peut manquer à sa place, l'absence d'un quelconque de ses membres lors d'une séance de travail n'y est pas sans effets, et le départ définitif d'un membre, quelle qu'en soit la raison, dissout le cartel puisqu'en tant que non anonyme, chacun est irremplaçable dans le cartel.

Que signifie "porter son nom" ? Ça ne veut pas dire "se prendre pour son nom" : ça, c'est la folie qui souvent guette justement les leaders. Ça ne veut pas dire non plus "parler en son nom", soit, "parler au nom du nom qui me porte", c'est ce que Lacan a appelé les suffisances, qui n'ont rien à se dire et ne s'écoutent pas¹.

Qu'est-ce qu'un nom propre ? Le nom propre est tel que son énoncé s'égalise à sa signification² : l'énoncé "Brigitte Lemérier" n'a d'autre signification que d'être cette suite de phonèmes différente d'une autre suite de phonèmes. Le névrosé est un Sans-Nom³, son nom propre l'importune parce qu'il donne une signification imaginaire à son nom, qu'il le porte comme un étendard ou comme une malédiction.

Le nom propre en tant que son énoncé s'égalise à sa signification met en jeu le signifiant du manque de l'Autre, le manque du signifiant qui nommerait le sujet comme parlant. Porter son nom, c'est faire avec ce manque, c'est faire avec ce qui s'effectue

¹ J. Lacan, Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956, *Écrits*.

² Cf. J. Lacan, Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien, *Écrits*.

³ *Idem*.

de la prise singulière et sinthomatique de ce sujet dans l'Autre, et qui cause le désir. Dans un cartel, porter son nom implique pour chacun d'y travailler à partir de ce qui le cause dans son rapport sinthomatique à la psychanalyse.

Fonction du plus-un du cartel

Les trois à cinq personnes au départ du cartel tombent d'accord sur le nom d'une plus-une personne. Les raisons de ce choix peuvent pour chacun être différentes – et d'expérience, elles le sont généralement –, mais quoiqu'il en soit de ces différentes raisons, ce nom-là fait accord. Que le porteur de ce nom donne lui aussi son accord et un collectif est formé. Mais quel collectif ? À quelle condition ce collectif est-il un cartel ? Quelle est la fonction de ce plus-un dans le cartel ? Doit-il être un enseignant transmettant son savoir ? Doit-il veiller à la rigueur des élaborations qui vont s'y tenter ? doit-il diriger le travail des autres membres ? Si c'est là la fonction de cette plus-une personne, le collectif n'a pas une structure borroméenne. Il me semble que si le collectif est borroméen, chacun de ses membres peut à l'occasion de telle ou telle séance de travail avoir cette fonction. Mais à quelle condition cela est-il possible, condition qui relève de la plus-une personne ?

Si le porteur du nom qui a fait accord se contente, ce nom de le porter, s'il ne se croit pas investi d'une mission particulière, s'il ne croit pas qu'il faille, à ce nom, lui donner une autre signification que celle d'être le nom qu'il porte, cela laisse à ce collectif toutes ses chances de faire cartel, car cela autorise dès lors chacun des autres membres à y porter son nom, soit à répondre réellement de l'existence et du travail du cartel.

Certes, le cartel, tel que Lacan en redéfinit la structure en 1975, n'est pas un lieu de confort – combien réconfortante, en effet, la présence dans un groupe de travail d'un leader à aimer ou auquel s'opposer ! –, mais il peut à l'occasion porter ses membres à l'enthousiasme. Et sans doute, les liens de travail qu'il permet de tisser entre les membres d'une École donnent-ils à cette École son style.